

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE BOBOYE
COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE

**PROCES VERBAL DE LA 4^{ème} SESSION
ordinaire de l'année 2023**

REPUBLIQUE DU NIGER
 Fraternité-Travail-Progrès
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE BOBOYE
COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE

Procès-verbal

De la séance du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois et le samedi trente, et le dimanche trente un du mois de Décembre le Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Birni N'Gaouré dûment convoqué par la Présidente du conseil municipal le 22 Décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations sous la Présidence de Mme Seyni Ramatou Abdou, Maire de la commune pour la tenue de sa quatrième session ordinaire de l'année.

Etaient présents les conseillers suivants :

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION	PROVENANCE
1	Monsieur Hamidou	Adamou	élu	Kourfaré
2	Monsieur Amadou Toudjani	Kisso	élu	Korankassa Zarma
3	Monsieur Ali	Hama	élu	Doubidana Ali
4	Monsieur Mamane	Amadou	élu	Birni N'gaouré
5	Monsieur Hima	Seyni	élu	Karra
6	Monsieur Oumarou	Adamou	élu	Donoudibi Zarma
7	Madame Seyni Ramatou	Abdou B	élue	Donoudibi Peulh
8	Monsieur Hama	Siddo	élu	Silanké
9	Monsieur Nouhou	Yahaya	élu	Birni
10	Madame Oumou	Adamou	élue	Karra
11	Monsieur Djafarou	Amadou	élu	Tamkalla Gorko
12	Madame Aissatou	Saidou	élue	Tchegawa
13	Monsieur Saidou	Amadou	élu	Tomba ballé
14	Haoua	Kosseyti	élue	Sakirey Zarma

Etaient absents les conseillers suivants :

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION	PROVENANCE
1	Madame Ramatou	Soumana	élue	Birni N'gaouré
2	Monsieur Yayé	Idé	élu	Tamkala Gorko

Les conseillers absents ayant donné mandat

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION	PROVENANCE
1	NEANT			

Les membres de droit ayant donné mandat :

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION
1	NEANT		

Etaient présents membres de droit :

N°	NOMS	PRENOMS	FONCTION	PROVEANCE
1	Daouda	Soumana	Représentant chef de canton	Birni N’Gaouré

Etaient présents comme invités

Mr Mahamadou Aminou Yacouba..... PACT2;

Mr Moussa Ali..... Personne ressource;

Mr Boureima Manou DRAT/DC

Et enfin les membres du comité d’élaboration du plan de développement communal 2022-2026 de la commune, il s’agit de :

- Mr Boube Djibrilla..... Directeur départemental du développement communautaire ;
- Mr Sâdou Idi Communal de l’élevage ;
- Mr Mamane Chaibou Communal de l’élevage ;
- Mr Dourahamane Djibo..... SM

La vérification de la présence des conseillers est faite par appel nominatif ce qui a permis aussi de vérifier le quorum. Suite à l’appel quatorze conseillers ont répondu présents sur seize donc le quorum est atteint.

Après la fatiha, la Présidente du conseil municipal a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux conseillers et aux invités. Elle a mentionné de vive voix la participation des conseillers aux sessions, toute chose qui montre si besoin en est leurs sens élevé de responsabilité et leurs engagements pour le développement de la commune.

Enfin, elle a remercié très chaleureusement au nom du conseil le partenaire PACT2 qui a financé la réactualisation du plan de développement de la commune 2022-2026.

A la fin de son intervention une pause-café de trente minutes a été prise.

Les travaux de la session ont repris avec l’amendement de l’ordre du jour initial qui comporte les points suivants :

- 1° Examen et adoption du PV de la session précédente ;
- 2° Adoption du Plan de développement communal 2022-2026 (PDC) ;
- 3° Elaboration PIA 2024;

4° Les activités intersession.

Les conseillers ont pris la parole pour apprécier le projet d'ordre.

Ainsi l'ordre du jour amendé et discuté lors de cette quatrième session ordinaire se présente comme suit :

1° Examen et adoption du PV de la session précédente ;

2° Adoption du Plan de développement communal 2022-2026 (PDC) ;

3° Elaboration PIA 2024;

4° Les activités intersession.

1°) **Examen et adoption du PV de la session précédente**

Après lecture du procès-verbal ; les conseillers ont beaucoup fait des appréciations de forme du texte et certaines coquilles qui changent le sens de certaines phrases. Le secrétaire de séance a suivi le texte de l'option révision pour les corrections éventuelles. Sous réserve des corrections le procès-verbal de la session précédente est adopté par le conseil communal.

2°) **Adoption du Plan de développement communal 2022-2026 (PDC)**

L'adoption du plan développement communal est une phase du processus et au-delà une prescription du Code des collectivités Territoriales. En effet cette réactualisation a été faite de manière participative en incluant tous les acteurs.

Cette replanification se fait en plusieurs phases, toutes validées par les services techniques qui sont :

- La phase bilan diagnostic du PDC échu et des PIA hors PDC,
- La phase formulation et programmation des activités,
- La phase rédaction du PDC

Une synthèse touchant tous les secteurs sociaux de base, la vision de la commune à travers le PDC, les axes stratégiques a été faite aux conseillers.

Enfin a suivi la présentation de l'intégralité de la programmation pluriannuelle des activités. Cette partie a fait l'objet de plusieurs échanges sur la formulation et le choix des localités des différentes activités.

A la fin la Présidente a pris la parole pour apprécier les différentes interventions qui ont amélioré la programmation des activités retenues pour la période du PDC.

Enfin les conseillers municipaux ont adopté le PDC replanifié de la commune 2022-2026 par acclamation ; cette adoption est sanctionnée par une délibération.

3°) **Elaboration PIA 2024;**

Il s'agit du plan d'investissement annuel de la commune pour l'année 2024. Ce document de planification prend en compte les réalisations que la commune comptent faire en s'inspirant de son PDC et aussi les prévisions du budget 2024 en investissement, il doit aussi intégrer les accords de financement des activités des partenaires.

Pour élaborer ce document la commune doit faire le point des activités programmées pour l'année 2024, les prioriser tout en intégrant les localisations.

Aussi pour une meilleure planification, les conseillers municipaux ont demandé au Maire de prendre le temps nécessaire, pour élaborer le PIA avec les techniciens et d'envoyer à chaque conseiller la version électronique

4°) **Les activités intersession.**

En prenant la parole ; la Présidente du conseil municipal a informé les conseillers municipaux sur les activités suivantes :

- De l'avancement du recensement administratif qui a été fait dans les villages administratifs sauf Tombo ballé et les quartiers de la ville. Pour le cas de Tombo ballé, le chef de village a rendu l'âme suite à un accident sur la RN1 le jour même de l'arrivée des agents recenseurs dans le village.
- De l'obtention d'un financement suite à son voyage à Dubai pour la COP 28. En effet les plaidoyers menés ont permis de retenir la commune dans dix pays africains pour un vaste Projet sur le climat.
- De l'avancement du projet de mise en valeur de site maraicher de Bossadjé ; le processus en cours et certainement les travaux d'aménagement vont démarrer vers la dernière décade du mois de janvier.

Pour clore cette dernière session de l'année, la Présidente du conseil municipal a remercié l'ensemble des élus présents qui à chaque convocation du conseil ont répondu présent.

Le Rapporteur
Abdourahamane Djibo

La Présidente du conseil
Mme Seyni Ramatou Abdou